

## A Bénodet : La « Grande Guerre »

**N.D.L.R. : Nous rapportons ci-après les documents concernant la guerre de 1914-18 recueillis par Monsieur Louis OGÈS, qui fut à l'époque jeune instituteur et secrétaire de mairie à Bénodet. Il s'agit de faits et d'impressions notés sur le vif, probablement inachevés, et influencés évidemment par l'état d'esprit de la population à l'époque, c'est-à-dire quelquefois outranciers dans la forme. Nos lecteurs sauront user de leur liberté d'appréciation.**

« Il m'a paru utile de rassembler des documents sur la Grande Guerre de 1914. Ces documents seront pour nos descendants un héritage riche en souvenirs et renseignements de toutes sortes. Ils perpétueront le souvenir des gestes utiles ou glorieux des habitants de la commune, civils et militaires, en montrant tout ce qu'ils ont fait dans la grande crise que la France a traversée, en disant quelle part leur revient dans l'héroïsme noble qui a sauvé le pays et fait l'admiration du monde. Ils reconstitueront la vie à Bénodet pendant la guerre en montrant l'effort réalisé par la population comme par les mobilisés : Tous ont bien mérité de la Patrie. »

L'annonce de la mobilisation a produit une grande perturbation dans la commune. En ce moment, la « saison » battait son plein. Les touristes étaient nombreux, les hôteliers faisaient des affaires d'or ; toutes les villas étaient louées, le commerce « marchait », les paysans étaient satisfaits de la vente de leurs denrées. Tous vivaient sans souci : jamais, dit-on, on ne fut si heureux à Bénodet.

Aussi, quelle stupeur quand le 1<sup>er</sup> août 1914 la nouvelle de la mobilisation est lancée ! Depuis quelques jours déjà, l'horizon s'était assombri ; des bruits de

guerre circulaient. Quelques allemands et autrichiens qui villégiaturaient sur nos côtes avaient disparu ; les touristes prévoyants faisaient leurs malles et rentraient chez eux. Ceux qui ne croyaient pas la guerre possible disaient « Cela passera ! » et, sans inquiétude, continuaient à s'adonner aux douceurs des bains de mer.

Le 1<sup>er</sup> août, tout Bénodet est « en l'air » : Les permissionnaires ont été rappelés et quelques réservistes ont reçu leur feuille de route. On attend à chaque instant l'ordre de mobilisation.

Vers quatre heures, un gendarme arrive, porteur des ordres de mobilisation. Les affiches sont vite collées ; le tocsin retentit ; le bourg est en émoi, on se presse, on lit les affiches ; des femmes pleurent, des hommes émus et graves ne songent pas à cacher leur émotion. C'est une minute tragique. Mais bientôt on se ressaisit. Quelques touristes bien renseignés disent : « *On va leur flanquer une raclée, à ces mangeurs de chou-croute !* » (Le mot « boche » n'était pas encore en vogue). « *Dans un mois la guerre est finie, dit un autre ; il fallait que ça vienne un jour ou l'autre, mais ça tombe bien : l'Angleterre marchera ; la loi de trois ans a été votée à temps, dans quelques semaines l'affaire est réglée !* »

Bientôt cependant chacun rentre chez soi. Les hommes consultent leur livret militaire ; les femmes préparent les vêtements, et la veillée se prolonge bien avant dans la nuit...

Pendant ce temps, à la campagne, tout le monde est aux champs, la moisson est commencée. Le tocsin qui retentit lugubrement jette la panique parmi les moissonneurs. Ils laissent leurs travaux et les plus jeunes courent aux nouvelles. Ce n'est pas le feu, chacun s'en doute, mais il faut savoir, car la plus grande partie des jeunes gens doit partir le premier jour de la mobilisation.

Le 2 août, levés avec le soleil, les jeunes gens sont debout. A l'émotion du premier jour a fait place un sentiment de fierté patriotique...

Rapidement, les hôtels se sont vidés. Tous ceux qui le pouvaient sont partis dès que l'ordre de mobilisation a été connu. Les retardataires se voient obligés à un séjour forcé à Bénodet : les trains sont militarisés et n'acceptent plus de voyageurs civils !

Cependant vers la fin août, les allemands menacent Paris, et de nombreux « touristes » quittent la capitale : le 15 septembre 1914, 359 personnes étrangères à la commune résidaient à Bénodet. Parmi elles, 30 familles ou particuliers appartenant à des puissances alliées ou neutres, et bénéficiant d'un « permis de séjour » : parmi ces personnes, treize alsaciennes, quatre anglaises, une italienne, cinq suisses, une américaine, une luxembourgeoise et... deux allemandes, mais possédant l'acte de francisation.

Les premiers jours des hostilités furent angoissants : on n'avait pas de nouvelles, les journaux n'arrivaient pas. Que se passait-il ? Des nouvelles fantaisistes circulaient : « Garros a abattu un Zeppelin... La flotte allemande est détruite ! » Enfin, des nouvelles officielles arrivent par la poste et les impatiences se calment. Toutefois, une perturbation qui s'est produite dès la mobilisation persiste

quelque temps : impossible de se procurer de la monnaie : le numéraire a disparu, partout l'argent s'est terré. Les vivres sont à des prix dérisoires : 60 centimes la livre de beurre, 70 centimes la douzaine d'œufs. Par contre, les denrées importées subissent une hausse rapide. On se rue dans les boutiques où le café, le sucre vont manquer, dit-on, et chacun veut en faire provision.

On craint de ne pouvoir faire la moisson : les hommes sont partis, les chevaux réquisitionnés. Cependant, malgré le manque de bras et de bêtes, le travail se fait. On s'aide les uns les autres. Les femmes fauchent le blé et conduisent les vieux chevaux du lever au coucher du soleil. Tous ceux qui ne sont pas partis sont aux champs. La confiance renaît, la tranquillité publique n'est nullement troublée. Du reste, un arrêté préfectoral en date du 31 juillet a créé un corps spécial de garde civile dont l'effectif est de cinq hommes. Ce corps, placé sous l'autorité du préfet, a pour mission de maintenir l'ordre et de participer aux mesures de sûreté générale pendant la durée de la guerre. Les gardes civils, nommés en date du 5 août, étaient Pennec Jean-Marie, receveur buraliste, chef du détachement ; Le Breton Jean-Marie, Le Louédec Pierre, retraités ; Le Clinche François, commerçant, et Monfort Pierre, boulanger. Ces gardes sont munis d'un revolver et dotés d'un brassard de couleur verte portant le nom du département, un numéro d'ordre et le cachet de la préfecture. Ce corps spécial, créé en prévision de troubles, n'eut jamais à intervenir ; il fut supprimé par arrêté en date du 21 octobre 1914.

A Bénodet, comme d'ailleurs dans la plupart des communes, il n'est bruit que d'espions ; on en voit partout. Tout étranger est suspect. Une villa près du fort a un toit arrondi visible du large : on y voit la forme d'un « casque à pointe ». Ne serait-ce pas un point de repère pour la flotte allemande ?

Août se passe. Les nouvelles de la guerre sont mauvaises, et ceux qui sont partis ne donnent pas signe de vie ; les lettres n'arrivent pas et l'inquiétude règne dans chaque maison. Malgré le laconisme des communiqués officiels, on devine que nous reculons. La population s'alarme ; mais ceux qui comprennent arrêtent les faux bruits, relèvent le courage de chacun et maintiennent le moral des inquiets : « Cette retraite est voulue, ayez confiance ! » disent-ils.

Et depuis, nous avons eu la victoire de la Marne qui a donné raison à leurs arguments. Puis des mois bien longs se sont écoulés, nous avons maintenant la guerre de tranchées, guerre d'usure. Au début, nombreux furent les impatients qui récriminaient contre la lenteur des opérations. Puis, quand le caractère de cette guerre fut mieux compris, tout le monde devint stoïque. De temps en temps, on entendait encore : « Comme c'est long ! ». Mais la population avait confiance dans le résultat final.

Bénodet est loin du front, loin des pays où l'on se bat, mais les cœurs sont près de ceux qui combattent.

La vie renchérit sans cesse, conséquence naturelle de la guerre. Cependant on ne se plaint pas trop. Femmes, pères ou mères de mobilisés ont obtenu l'allocation de 1 Franc 25 par jour, avec majoration de 0 F 50 par enfant. (Ces allocations seront augmentées par la suite)

La plupart des docteurs sont mobilisés : il est très difficile de bénéficier des soins d'un médecin. Heureusement, les malades sont rares, et la « sœur des malades » suffit à venir en aide à ceux qui en ont besoin. Les plus à plaindre sont ceux qui ont perdu les leurs sur les champs de bataille. Ils pleurent, mais ils tiennent. C'est l'affaire des soldats de sauver la Patrie et de chasser les boches ; mais ceux

qui restent chez eux savent qu'il faut aussi y contribuer par le labeur quotidien : tous ont le souci des labours, des semailles, des récoltes, dont l'idée revient sans cesse comme un leitmotiv dans les lettres du père ou des garçons. Les femmes conduisent la charrue, chargent et rentrent la récolte, pendant qu'à la ferme les vieillards s'occupent des animaux et ont l'œil à tout. Les convalescents de l'hôpital, les marins des torpilleurs qui souvent relâchent dans le port, les permissionnaires donnent un bon coup de main dans les moments de presse, et le travail se fait. Et, chose admirable, on ne se plaint pas trop. On sait par les poilus et par les journaux que c'est dur et que ce sera long, mais l'avis de tous est qu'il faut aller jusqu'au bout, qu'il faut en finir une bonne fois pour toutes avec ces bandits et leur chef Guillaume II.

Ah ! Ce Guillaume ! Si nos campagnardes le tenaient, comme elles lui feraient payer toutes les souffrances, tout le sang verser... C'est à lui surtout qu'on en veut ; toutes les malédictions vont à ce maudit « Laouic », cause de tous nos malheurs.

Et la politique ? Personne n'en parle. La guerre a fait comprendre bien des choses : il n'y a plus de « blancs » ni de « rouges », il n'y a que des français tous unis dans une même pensée, dans un même patriotisme, dans une même haine des boches.

Malgré la certitude de la victoire ancrée dans tous les cœurs, l'angoisse de la guerre s'est prolongée avec nos offensives de Champagne et d'Artois, avec les batailles de Verdun et de la Somme, avec la tragique offensive de 1917, puis les victoires décisives de l'été 1918 où notre héroïsme a imposé la paix au peuple orgueilleux et barbare qui rêvait d'asservir le monde.

Les deuils s'entassent sur les deuils, les épreuves sur les épreuves ; il n'est pas une famille qui ne pleure un des siens. Le sang de nos poilus a coulé sur tous les champs de bataille : il ne faut pas que leur gloire soit une gloire anonyme. Nous avons le droit de revendiquer et le devoir de glorifier nos héros de la Grande Guerre, de faire connaître leurs noms et leurs mérites, de déposer sur leur tombe la couronne de chêne des anciens preux de l'Armor.

Dès 1915, Mr Bouilloux-Lafont faisait don à la commune d'une plaque commémorative destinée à recevoir les noms des morts pour la patrie. L'inauguration en eut lieu le 31 octobre 1915. En voici le compte-rendu d'après le journal « Le Finistère » :

« Cérémonie patriotique - Dimanche dernier a eu lieu à Bénodet une cérémonie très émouvante. On inaugurait la plaque commémorative des enfants de la commune morts à l'ennemi. Cette plaque d'un fort bel aspect est placée dans une salle de la mairie. C'est Mr Bouilloux-Lafont, député-maire de Bénodet qui en fait don à la commune. Les fillettes des écoles avaient apporté des monceaux de fleurs, et sous la direction de la dévouée institutrice, Mme Benoît, avaient orné le monument avec un goût parfait ; des guirlandes de verdure et des drapeaux complétaient un ensemble charmant.

Mr Le Clinche, adjoint, les membres du conseil municipal, les parents des soldats morts assistaient à la cérémonie. Il fut donné lecture de la lettre suivante de Mr Bouilloux-Lafont :

« En vous faisant remettre ce marbre sur lequel sont gravés les noms à jamais glorieux des enfants de la commune de Bénodet tombés au champ d'honneur, je veux vous dire combien je regrette, mes chers amis, de ne pouvoir être avec vous à cette heure vouée à leur grand souvenir.

Ils sont inscrits à jamais sur ce grand Livre d'or qui témoignera combien fut rude et glorieuse la lutte que soutint la France immortelle pour défendre son existence contre l'assaut des barbares. Nul parchemin ne saurait être pour notre commune un plus beau titre de noblesse que cette liste déjà longue de ces êtres qui nous sont chers,

et qui ont accompli d'un cœur joyeux le plus haut des devoirs, avec simplicité. Ils appartiennent à l'Histoire dont ils auront écrit, avec leur sang, quelques unes des pages les plus impérissables.

Que leur exemple et la grandeur de leur sacrifice enseignent à nos enfants de quel cœur ils sont allés au combat sauver l'âme de la France.

Nous devons peut-être demain ajouter d'autres noms encore à ceux-ci. Demain nous aurons sans doute d'autres morts à honorer. Qu'importe ? Qu'importent ceux qui tombent dans la victoire ? La Bretagne, terre de héros, est prodigue de son sang quand il s'agit de conquérir plus de gloire ! Elle est fière de prendre longuement sa part de sacrifice dans la tâche sanglante qui nous a été imposée, et que nous accomplissons avec joie pour assurer le bonheur et la grandeur de la France.

Demain peut-être tomberons-nous aussi ! Qu'importe, mes chers amis ! D'autres nous vengeront, et la France par nous vivra pour la libération des peuples.

Sans pleurs, glorifions nos morts ! C'est en chantant qu'ils sont allés à la victoire.

Vive la France !

Cordialement vôtre,

Bouilloux-Lafont. »

Cette lettre émut profondément l'assemblée. Mr Rodolphe Koechlin, en quelques mots pleins de cœur, remercia, au nom des habitants de la commune, Mr Bouilloux-Lafont de sa généreuse et touchante pensée.

Mr Ogès, instituteur, secrétaire de mairie, récita une belle pièce de vers de sa composition, que nous sommes heureux de donner ci-dessous, et on se sépara, emportant de cette réunion simple et grave un peu de réconfort et beaucoup de fierté patriotique

### **Poésie pour l'inauguration de la plaque commémorative (31 octobre 1915).**

A leurs épouses, à leurs pères et mères :

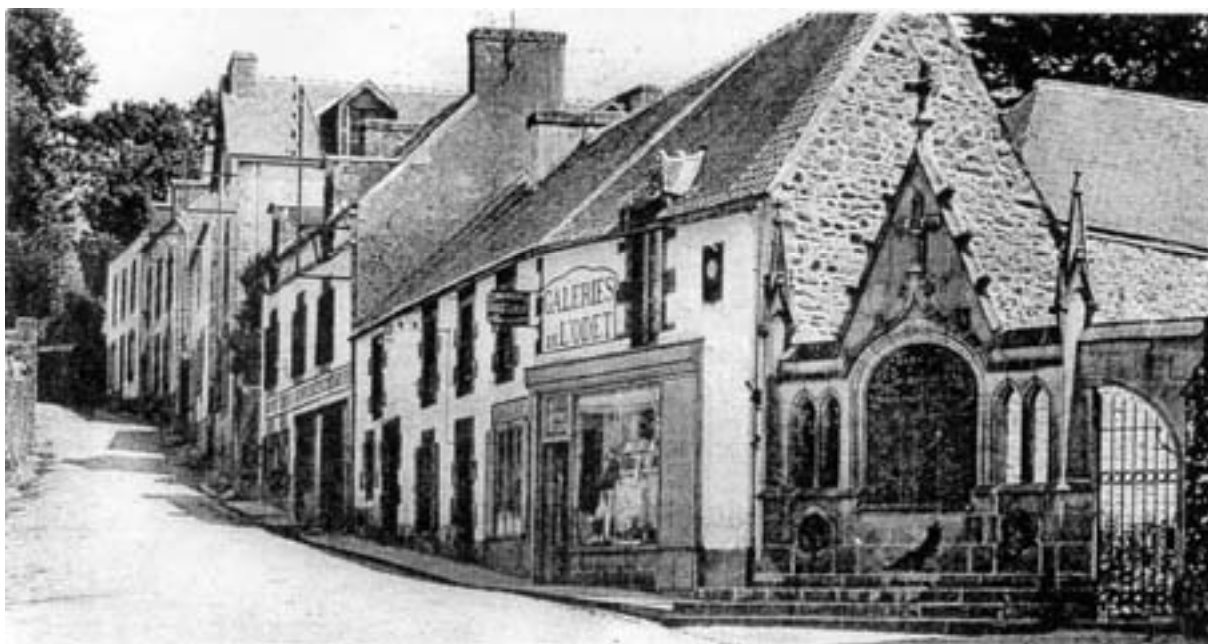
Oui, regrettez vos morts ! A l'humaine faiblesse  
Accordez ce tribut... Mais que le beau trépas  
De ceux qui ne sont plus voile votre tristesse,  
Car ces sublimes morts, ces morts ne mourront pas.

Non, car ils sont tombés dans un rêve de gloire,  
Les yeux pleins d'idéal, tous frappés par devant ;  
Et ces libérateurs sont entrés dans l'Histoire.  
Oh ! Ne les pleurez pas, ces guerriers triomphants !

Qu'une noble fierté redresse votre tête,  
Car ce sont des héros dont le nom glorieux  
Resplendit sur ce marbre. Et qu'en ce jour de fête  
Un ineffable orgueil se lise dans vos yeux.

Plus tard, quand sonneront les fanfares joyeuses  
Annonçant le retour de nos soldats vainqueurs,  
Ne pleurez pas encor, car ces clameurs heureuses  
Béniront vos enfants tombés au champ d'honneur.

Ne pouvant pas prier sur vos corps, à voix basse,  
Ô héros immortels, nos nobles défenseurs,  
Devant vos noms chéris inscrits à cette place  
Respectueusement je dépose des fleurs.



Le monument aux Morts : inauguré en 1924, ce dernier n'a rien à voir avec la plaque commémorative dont il est question dans le texte. (Cette plaque n'aurait pas pu accueillir les noms des 76 morts de la guerre 14-18).

## Oeuvres de bienfaisance et de solidarité

Les soldats se battent et souffrent, nos prisonniers meurent de faim dans les camps allemands, les réfugiés sont dans la plus noire détresse. Il faut soulager les misères. Les bourses s'ouvrent. Chacun donne son offrande et pas une main ne reste fermée. Les souscriptions, les quêtes, les ventes d'insignes rapportent de beaux deniers qui viendront en aide à ceux qui manquent du nécessaire.

Le mois d'août n'est pas achevé que déjà les hôpitaux s'emplissent de blessés. Une souscription au profit des

oeuvres ambulancières, ouverte par les soins de Mme Bouilloux-Lafont, donne des résultats magnifiques.

Monsieur le maire installe à ses frais un hôpital bénévole pour les soldats convalescents. Cet hôpital admirablement situé sur le bord de la mer dans un hôtel aménagé à cet effet comprenait 27 lits. (1) Il fonctionna jusqu'en 1917, époque où une décision ministérielle en demanda la fermeture, comme l'explique la lettre ci-dessous :

Monsieur le Député et cher collègue,

La révision des ressources hospitalières de la XIème Région faite en vue d'opérer le groupement des malades et des blessés dans les grands hôpitaux ou tout au moins dans des places constituant des centres hospitaliers importants ne laisse pas prévoir que le service de Santé ait lieu d'utiliser à l'avenir de petites formations.

D'autre part, la cherté des vivres crée à ces établissements des frais généraux peu en rapport avec le petit nombre des militaires qu'il a été possible de leur confier au cours de ces derniers mois.

Dans ces conditions, j'ai dû envisager la fermeture d'un certain nombre d'hôpitaux bénévoles, et j'ai prononcé notamment la suppression de l'Hôpital bénévole N° 111 bis organisé dans l'Hôtel de la Plage, à Bénodet, sous la généreuse impulsion d'une directrice particulièrement dévouée.

Vous voudrez me permettre, à cette occasion, d'adresser à la fondatrice mes félicitations ainsi que l'expression de ma vive gratitude pour le dévouement dont elle a fait montre en soignant nos malades et nos blessés, et pour le concours que elle-même et ses collaborateurs et collaboratrices ont prêté au Service de Santé.

Agrééz, Monsieur le Député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.  
Justin Godart.

Quant aux journées populaires organisées par le gouvernement ou par diverses associations, elles obtinrent également un beau succès :

Orphelinat des armées ( juin 1915 ) :	105,80 F
Journée du Finistère ( 10 octobre 1915 ) :	469,45 F
Journée Serbe ( 25 juin 1916 ) :	40,75 F
Orphelins de la guerre ( 20 novembre 1916 ) :	41,35 F
Reconstitution des foyers détruits ( 21 mai 1917 ) :	43,35 F
Journée du Poilu	50,00 F
Journée des Troupes d'Afrique ( 10 juin 1917 ) :	46,85 F
Journée des Tuberculeux ( février 1917 ) :	36,00 F
Secours national	90,50 F
Journée des Éprouvés de la guerre	71,50 F
Agriculteurs des régions dévastées	50,00 F
Subventions diverses votées par le Conseil municipal	400,00 F
Journées des Régions libérées (15 août 1919) :	107,00 F

A tout cela, il faut ajouter des envois de lainages aux soldats, de pommes de terre aux pays dévastés, les Journées du Drapeau belge, du Canon de 75, etc... Dont les résultats ne sont pas connus.

A noter également que la commune a versé pour la Défense Nationale environ 50 000 Francs d'or. Les souscriptions aux emprunts, les obligations et Bons de la Défense Nationale ont atteint un chiffre très élevé.

(1) : On sait que le convalescent le plus prestigieux de cet établissement fut Guillaume Apollinaire.